

Harmonisation des préconisations de l'Ergothérapeute et de l'Assistante Sociale avec la réalisation de l'artisan

Objectifs :

- ▶ Connaître les modalités d'intervention de l'artisan lors des réalisations d'adaptation d'un habitat
- ▶ S'approprier le vocabulaire technique des professionnels du bâtiment - Avoir les clés de lecture d'un devis
- ▶ Savoir décrire les préconisations pour un public de professionnels du bâtiment
- ▶ Optimiser la coordination opérationnelle en lien avec les professionnels du bâtiment

Intervenants :

- ▶ Formateur CETE Sud-ouest et Agent de la Direction Régionale de l'Équipement du Limousin,
- ▶ Formateur de la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment de Limoges (FCMB)
- ▶ Formatrice du Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers (CNISAM)

Public :

- ▶ Ergothérapeutes du secteur public ou privé
- ▶ Personnel des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
- ▶ Personnels des associations d'interventions et de services aux handicapés et personnes âgées
- ▶ Personnels des réseaux de santé en gérontologie

PROGRAMME

. **Objectifs et les points principaux de la réglementation** existante applicable au thème de l'accessibilité des maisons individuelles et logement (loi du 11 février 2005),

. **Qu'est-ce qu'un artisan ?**

- Structures juridiques
- Obligations et responsabilités

. **Le respect des normes :**

- Documents Techniques Unifiés (DTU)
- Normes AFNOR

. **Les documents graphiques :**

- Plan de masse et de situation
- Les plans, coupes, élévations
- Les échelles conventionnelles

. **Le descriptif, quantitatif, estimatif :**

- Lecture et interprétation de devis

. **Le glossaire :**

- la maçonnerie
- la plâtrerie
- la charpente/couverture
- la menuiserie
- la plomberie
- l'électricité
- les revêtements de sols

Date : 9 juin 2009

Durée : 1 jour

Harmonisation des préconisations de l'Ergothérapeute et de l'Assistante Sociale avec la réalisation de l'artisan

Pédagogie

Méthode interactive autour d'un DVD
d'animation et de travail en groupe sur cas
réels de devis d'artisan.

Documentation offerte

Outil pédagogique et de données sous forme
d'animation en images de synthèse (DVD)

Lieu & Horaires

Lieu : siège social de la FCMB à Limoges

Haut lieu touristique quartier de la
cathédrale

Horaires : 8 h30 / 12 h30 et 14 h00 / 17 h00

Tarif

**300 € net de taxes /stagiaire hors frais
de repas.**

Inscription à Corinne PECHER

CNISAM (Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers)

Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat 14 rue de Belfort 87000 Limoges

Tél : 05 55 79 45 02 - Fax : 05 55 79 30 29 - Email : c.pecher@crma-limousin.fr

Les partenaires

